

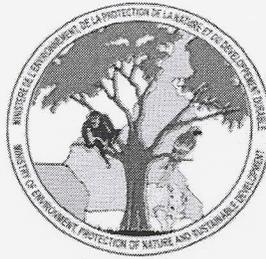
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

PROTOCOLE DE NAGOYA SUR APA

DIRECTION NATIONALE DU PROJET APA



MINEPDED



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT, PROTECTION
OF NATURE AND SUSTAINABLE
DEVELOPMENT

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

NAGOYA PROTOCOLE ON ABS

NATIONAL DIRECTORATE ABS PROJECT



Projet " Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun."

TERMES DE RÉFÉRENCE

Élaboration des lignes directrices pour aider à promouvoir les aires protégées comme moteurs essentiels du tourisme axé sur la nature dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun, en particulier sur les thèmes relatifs aux ressources génétiques, aux connaissances traditionnelles associées et aux informations de séquençage numérique

Référence dans le PTA 2025 : activité 39

I. CONTEXTE

Partout dans le monde, les aires protégées sont reconnues comme des éléments clés des stratégies de conservation de la biodiversité. Les retombées économiques du tourisme dans les aires protégées, qui reposent sur la beauté des espaces naturels, la santé de la faune et de la flore, ainsi que sur l'authenticité des cultures, constituent un atout potentiel pour la conservation.

Ces dernières décennies, de nouvelles approches de tourisme ont émergé, stimulées par l'évolution des motivations et des comportements des touristes. Ces approches, qui s'éloignent du tourisme de masse traditionnel, axé sur la splendeur des paysages, représentent un créneau de marché attirant les voyageurs principalement intéressés par l'approfondissement de leurs connaissances scientifiques et la participation ou la contribution à des études scientifiques. L'une d'elles est le tourisme scientifique, qui propose des expériences de voyage axées sur la participation à des études scientifiques dans diverses disciplines. Partout dans le monde, le tourisme scientifique a considérablement évolué au cours de la dernière décennie, porté par les politiques publiques et l'intérêt de divers acteurs universitaires et privés. Il est devenu partie intégrante de la mise en œuvre de politiques publiques visant à promouvoir les caractéristiques naturelles uniques des pays et leur potentiel de recherche scientifique. Il a contribué à la création de centres de recherche spécialisés dans l'étude de la



biodiversité et de ses composantes. Le Réseau international de recherche et développement en tourisme scientifique (ISTN) rassemble des institutions et des acteurs des domaines de l'enseignement universitaire, de la recherche scientifique et de la gestion du tourisme. Ce réseau vise à promouvoir les liens, la collaboration et le soutien entre chercheurs, formateurs, entrepreneurs, gestionnaires publics et communautés locales afin d'analyser et de promouvoir ce type de tourisme fondé sur la science.

Les enseignements tirés de l'écotourisme dans les aires protégées du Cameroun montrent que les pratiques écotouristiques actuelles dans ces zones n'apportent pas encore de résultats durables significatifs aux communautés locales et à l'économie nationale. Les opportunités de promotion du tourisme scientifique dans les aires protégées du Cameroun ont jusqu'à présent été mal conceptualisées et développées.

Dans le cadre des efforts de mise en œuvre du cadre APA au Cameroun, le projet intitulé « Appui à la mise en œuvre du Protocole de Nagoya et à la recherche-développement sur la chaîne de valeur de la biodiversité pour les petits exploitants dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, du Cameroun », a été approuvé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le projet vise à soutenir l'opérationnalisation du cadre national APA, en permettant l'accès aux ressources génétiques (RG) et aux connaissances traditionnelles associées (CTa) qui génèrent des avantages économiques nationaux et locaux tangibles grâce à leur utilisation commerciale de manière juste, équitable et durable.

À travers la composante 2, ce projet vise à établir et à appliquer des pratiques de gestion durable dans les zones où les ressources génétiques sont exploitées dans le cadre de la chaîne de valeur des espèces ciblées. Plus précisément, le projet souhaite développer des outils pour promouvoir les aires protégées comme moteurs essentiels du tourisme de nature dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun, notamment sur les thèmes liés aux ressources génétiques (RG), aux savoirs traditionnels associés (CTa) et aux informations de séquençage numérique (ISN).

À cette fin, le Projet recrute un consultant pour préparer cet outil qui sera présenté aux parties prenantes afin de recueillir leurs commentaires en vue de sa finalisation et de son adoption.

II. OBJECTIF

Ce service vise à élaborer des lignes directrices pour aider à promouvoir les aires protégées en tant que moteurs essentiels du tourisme basé sur la nature dans les régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun, en particulier sur les thèmes liés aux RG, CTa et ISN.

III. RÉSULTAT ATTENDU

Un outil visant à promouvoir les aires protégées comme moteurs essentiels du tourisme basé sur la nature dans les Régions du sud-ouest et de l'extrême nord du Cameroun,



en particulier sur les thèmes liés aux RG, aux CTa et aux ISN, est préparé, partagé lors d'un atelier avec les parties prenantes et validé.

I V. MÉTHODOLOGIE

Le consultant examinera la documentation pertinente sur la biodiversité et le régime de gestion des aires protégées des sites du projet dans les Régions du sud-ouest et de l'extrême-nord du Cameroun, les acteurs actuels du tourisme scientifique, les services d'appui et la demande au sein de ces Régions ainsi que les leçons tirées d'autres initiatives de tourisme scientifique à travers le monde.

Sur la base de cette analyse, les lignes directrices pour le tourisme scientifique dans les aires protégées axées sur les thèmes liés aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels acquis seront élaborées, partagées avec les parties prenantes lors d'un atelier et validées.

V. LIVRABLES

Le consultant préparera et soumettra les livrables suivants :

Livrables	Date limite
Livrable 1 : Un rapport initial contenant la méthodologie pour réaliser la mission	Au plus tard 1 semaine après la signature du contrat.
Livrable 2 : un rapport substantiel présentant les éléments suivants : (i) le potentiel de biodiversité des sites protégés du projet (Départements Kupe Muanenguba , Mémé et Manyu dans la région du Sud-Ouest, et Mayo Kani dans la région de l'Extrême-Nord) du Cameroun, les acteurs actuels du tourisme scientifique, les services d'appui et la demande au sein de ces Régions ; (ii) les leçons tirées d'autres initiatives de tourisme scientifique à travers le monde	Au plus tard 03 semaines après le rapport initial
Livrable 3 : Draft de lignes directrices pour la promotion des aires protégées comme moteurs essentiels du tourisme axé sur la nature dans les Régions du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord du Cameroun, sur des thèmes liés aux ressources génétiques, aux connaissances traditionnelles acquis et aux informations de séquençage numérique.	Au plus tard 3 semaines après validation du livrable 2
Livrable 4 : Une présentation PowerPoint à une réunion des parties prenantes accompagnée du rapport final édité et des lignes directrices intégrant les commentaires reçus et les manuscrits d'au moins un article de recherche, une note d'orientation et une fiche d'information	Au plus tard 02 semaines après validation du livrable 3

VI. DURÉE

La durée de cette mission est de 25 jours, répartis sur une période de 3 mois.



VII. COMPÉTENCES ET PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit :

- avoir au moins une maîtrise, un diplôme d'ingénieur ou un diplôme professionnel de troisième cycle, en environnement, foresterie, gestion des ressources naturelles, tourisme ou dans un domaine connexe ;
- au moins 05 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'écotourisme, de la gestion durable des ressources naturelles et des aires protégées en particulier
- expérience avérée en matière d'ABS ;
- expérience avérée dans la rédaction d'articles scientifiques et de rapports techniques.

VIII. CANDIDATURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

1- Candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur candidature qui comprendra :

- une offre technique contenant :
 - une lettre de motivation indiquant votre intérêt pour la mission ;
 - une note méthodologique détaillant l'approche méthodologique qui sera adoptée pour réaliser la mission et comprenant (i) l'expérience pertinente du consultant et ses références pour des travaux similaires réalisés, y compris les articles scientifiques pertinents publiés (ii) une présentation détaillée de l'approche et des outils de collecte de données (iii) un calendrier définissant les délais et les étapes nécessaires à la réalisation de l'ensemble de la mission et à la remise des différents livrables, (iv) le Curriculum Vitae (CV).
- Une offre financière.

2- Critères de selection

Les critères suivants seront utilisés pour analyser les offres et sélectionner le consultant :

Critères	score
1) Qualification et diplôme	20
2) Approche méthodologique en adéquation avec les résultats attendus et le calendrier de mise en œuvre	40
3) CV et preuve d'expérience antérieure dans des services similaires	10
4) Dossier de publication scientifique	10
5) Projet de loi de finances	20
TOTAL	100

Date

Approuvé par:

10 AVR 2025



Dr. Dingom Aurélie
Carole Patience